

FICHE D'INFORMATION POUR LES ETUDIANTS ERASMUS ENTRANTS
(2011/2012)

Pour avoir des **informations sur les programmes** des enseignements proposés à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) par filière consulter le site <http://www.univ-brest.fr/> à la rubrique « Les Formations » .

Pour avoir des informations sur les **procédures administratives**, s'adresser au Service des Relations Internationales (SUCRI) voir le site <http://www.univ-brest.fr/> à la rubrique « Les Relations Internationales ».

C'est au SUCRI (rue des Archives) qu'il faut vous adresser pour obtenir une carte d'étudiant et un code d'accès à l'ENT vous permettant d'accéder aux emplois du temps.
Responsable administrative : Mme Nathalie LE FOURN (nathalie.lefourn@univ-brest.fr)

Pour télécharger les documents nécessaires à votre **inscription** (fiche de renseignements, fiche d'inscription pédagogique) consulter le site de la Faculté des Lettres et Langues, <http://www.faculte-lettres-shs-brest.fr/> à la rubrique « étudiant étranger ».

Secrétariat ERASMUS et étudiants étrangers : bureau A 303 au 3^{ème} étage. 20 rue Duquesne, voir plan d'accès <http://www.faculte-lettres-shs-brest.fr/index/acces>
Secrétaire : Céline Abral (celine.abral@univ-brest.fr). Accueil et informations, gestion des notes et expédition des relevés en fin de semestre, questions diverses.
Responsable ERASMUS : Anne Le Guellec bureau D303 (anne.leguellec@univ-brest.fr)

Dès votre arrivée :

- 1) **Vous inscrire au SUCRI.**
- 2) **Déposer la fiche de renseignements au secrétariat ERASMUS (A303).**
- 3) **Prendre contact avec votre enseignant tuteur pour le suivi pédagogique** (conseils pour le choix des enseignements, emploi du temps, signatures, questions diverses). La liste des tuteurs responsables des échanges avec chaque université d'origine est affichée au secrétariat ERASMUS.
Pour le contacter :
 - Passer à son bureau à ses heures de permanence
 - Par mail : prenom.nom@univ-brest.fr (ex : patrice.dupont@univ-brest.fr)
 - Par courrier : à déposer dans le casier des enseignants en salle des professeurs (2^{ème} étage)

Inscription pédagogique (date limite le 02/03/2012)

- 1) **Choisir vos UE** (Unités d'Enseignement) en S1, S3, S5 (codes impairs pour les cours des semestres impairs). Choix possibles dans divers parcours et à divers niveaux (ex : Traduction anglaise en L2 et Civilisation allemande en L3).

Enseignement obligatoire de français : La Maison des Langues (Bureau A 303) propose des cours de Français Langue Etrangère (niveaux 1 et 2). La **participation est obligatoire** à un cours (3 ECTS) et possible, voire recommandée aux deux cours (selon votre niveau de maîtrise du français).

Début des cours de français le 17/01/2012 : les horaires et les salles seront affichés par le secrétariat Erasmus (A303). Niveau 1 : Mme Balaian. Niveau 2 : Mme Gondolle

- 2) **Remplir votre fiche d'inscription pédagogique** sous format électronique de préférence ou sur papier et la présenter à votre tuteur (professeur responsable de votre échange) pour validation par signature.
Vous pouvez demander à votre tuteur de vous dispenser de certains EC (Eléments Constitutifs) : par exemple dans l'UE1 d'Anglais ne choisir que l'EC « Initiation à la traduction anglaise » ANG11B =4ECTS. Votre tuteur notera sur votre fiche pédagogique « dispensé » devant l'EC non retenu : ANG11A.

3) **Déposer la fiche pédagogique** signée par votre tuteur au secrétariat Erasmus : A303 **avant le 02/03/2012**.

Important : Les ECTS ne seront attribués que sur la base d'une note obtenue lors d'un examen (écrit ou oral). L'assiduité aux cours est obligatoire, mais le certificat d'assiduité ne donne droit à aucun ECTS.

La notation française se fait de 0 à 20, l'EC étant acquis avec 10/20.

Les modalités et les dates d'examens sont les mêmes pour les étudiants ERASMUS que pour les étudiants français. Il n'y aura aucune épreuve supplémentaire pour les étudiants étrangers, sauf accord de l'enseignant responsable de l'épreuve.

Nous vous invitons à constituer un tandem linguistique avec un(e) étudiant(e) française. Les étudiants souhaitant assister aux cours de Laboratoire le feront en auditeurs libres (pas de crédits ECTS).

En cas d'urgence, vous adresser à votre enseignant-tuteur ou au SUCRI (nathalie.lefourn@univ-brest.fr)

Nous vous souhaitons un très agréable séjour à l'Université de Bretagne Occidentale.

Fiche de renseignements pour les étudiants ERASMUS ENTRANTS

**Merci de remplir cette fiche sur support informatique, de l'imprimer
et de la déposer auprès de Céline ABRAL
(Secrétariat ERASMUS et Maison des Langues – 3^{ème} étage – Bureau A 303)**

NOM : **Prénom :** **N° étudiant :**

- Adresse à Brest :

- Tél portable : e-mail :

Dates du contrat : du au 20..... (1 semestre ou 2 semestres)

Université d'origine :

- Filière :

- Adresse :

- Code postal et ville :

- Pays :

 : e-mail :

Enseignant tuteur dans l'université d'origine :

- Nom et prénom :

- Adresse :

- Code postal et ville :

- Pays :

-  : e-mail :

Enseignant tuteur à l'UBO :

- Nom et prénom :

- Filière : e-mail :